



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Don de moelle osseuse

Question écrite n° 43968

Texte de la question

M. Thibault Bazin appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la nécessité de mieux faire connaître les dons de moelle osseuse. En effet, 1 300 personnes sont en attente d'une greffe de moelle osseuse pour survivre, dont beaucoup de jeunes patients atteints de leucémie, comme le petit Joseph de 3 ans. Or sachant qu'il n'y a qu'une chance sur un million de trouver un donneur parfaitement compatible, il faut impérativement étoffer les personnes référencées. Seules 330 000 personnes sont référencées dans la base de données en France alors qu'il y en a plus de 7,6 millions de donneurs inscrits en Allemagne. Il conviendrait donc que l'Agence de la biomédecine fasse une campagne de communication afin de relayer cette attente. En effet, le don de moelle osseuse est beaucoup plus facile et indolore et fort peu de personnes en sont conscientes. Il concerne prioritairement des jeunes hommes de 18 à 35 ans car leurs greffons sont mieux tolérés par les malades sur le plan immunologique. Pour devenir donneur potentiel, il faut se porter volontaire et attendre de recevoir un kit de prélèvement auto-salivaire par la Poste. Pour 80 % des greffes, une simple prise de sang suffit. Une autre option serait de créer des stands des dons de salive dans le pays pour les volontaires. Il vient donc lui demander ce que le Gouvernement compte faire pour que ce don de moelle osseuse, essentiel à la survie de beaucoup, soit mieux connu et plus développé, alors que le plan « greffe de CSH » 2017-2021 arrive à échéance.

Données clés

Auteur : [M. Thibault Bazin](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43968

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er février 2022](#), page 626

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)